

*Historique du Comité des Orphelins et Orphelines
Institutionnalisés de Duplessis 1992 par Hervé Bertrand*

Close



**Comité des orphelins et orphelines
institutionnalisés de Duplessis**

Présentation

Dans les années 40 et 50, les autorités religieuses, médicales et gouvernementales ont maintenu dans des institutions psychiatriques autour de 3,000 orphelins (environ) pour la plupart faussement étiquetés malades mentaux. Alors qu'un concordat existait entre l'Église et l'État, ils étaient internés au mépris de la loi et avec la complicité du corps médical. En institution ou sur les terres agricoles, la majorité des enfants ont servi de main d'oeuvre gratuite et un grand nombre d'entre eux ont subi des sévices corporels ou ont été exploités sexuellement. Coupés de toute instruction, ces enfants, devenus adolescents, ont facilement constitué une main d'oeuvre gratuite soit dans les fermes (d'où l'expression orphelins agricoles) soit dans les institutions elles-mêmes.

Depuis 1992, le Comité des orphelins et des orphelines institutionnalisés de Duplessis (COOID) forme une organisation à but non lucratif détenant une charte du Québec et regroupant un nombre toujours croissant de membres ayant acquis la conscience de leur condition humaine liée à leur exclusion sociale.

Le COOID travaille à ce que les orphelins et orphelines obtiennent justice et ainsi se sentent des adultes faisant partie intégrante de la société. Aujourd'hui, ils demandent réparation. Ayant suspendu leurs démarches au plan juridique, ils cherchent un règlement négocié, lequel, contrairement aux autres provinces canadiennes, retarde.

Historique

Il a fallu la parution du Rapport de la Commission d'Étude des Hôpitaux Psychiatriques (1962), précédé d'un témoignage choc de Jean-Charles Pagé, Les fous crient au secours (Éditions de l'homme, 1961), pour saisir la gravité de

la situation dans laquelle se trouvaient non seulement le malade mental mais aussi l'orphelin dont le statut civil et médical lui était désormais associé.

Cela fait plus de quarante ans, par exemple, qu'un Jean-Guy Labrosse s'acharne à crier le désarroi des siens¹. Ses démarches furent peuplées d'embûches incommensurables. Or, c'est grâce à lui, à sa persévérance têtue, à sa débrouillardise effrontée qu'a pu naître ce rassemblement qui aujourd'hui arrive à nommer la "terreur du coupable". C'est aussi sous son initiative qu'a été fondée l'Association des orphelins du Québec d'avant 1964" dont les lettres patentes ont été enregistrées le 5 mars 1991 selon la Loi des compagnies. Jean-Guy Labrosse, Noël Flavien et Jean Messier en étaient les premiers administrateurs.

Celle-ci, faut-il convenir, a été préparée, alimentée et précédée par une "Association des orphelins du Québec d'avant 1964" qui a bel et bien existé. Ses lettres patentes ont été enregistrées le 5 mars 1991 selon la Loi des compagnies. Jean-Guy Labrosse, Noël Flavien et Jean Messier en étaient les premiers administrateurs.

Toutefois, le 18 mai 1992, un nouveau regroupement d'orphelins sera connu sous le nom de Comité des orphelins et des orphelines institutionasé(es) de Duplessis (COOID). Depuis la parution du livre sur la vie d'Alice Quinton, témoignage écrit par la sociologue et écrivaine Pauline Gill, intitulé Les enfants de Duplessis (Libre expression, 1991) cette appellation "Enfants de Duplessis" donne aux membres de ce groupe une identité sociale qui les sortira de l'anonymat dans lequel ceux-ci étaient plongés depuis plus de trente ans. Voici la liste des membres fondateurs du premier conseil d'administration du COOID:

Président : Hervé Bertrand
Vice-président: Réjean Hinse
Secrétaire: Lucien Landry
Trésorier: Guy-Marc Royal
Conseillère: Yvette Gascon
Conseiller: André Hamois
Conseiller: Martin Hurtubise
Conseiller: Jean-Guy Labrosse
Conseiller: Etienne Lapointe
Conseiller : André Martelli
Conseiller: Jean Messier
Conseiller : Jean-Guy Miron

Après un mandat bien rempli, Hervé Bertrand se retire de la présidence et c'est Bruno Roy qui prend la relève. Ce dernier a été élu président en septembre 1995 et en est à son deuxième mandat. Malgré les difficultés rencontrées et à leur instar, il poursuit les objectifs établis par le président fondateur et les

membres de sa première équipe.

Une chose est sûre, même si le problème général des Orphelins de Duplessis en est un d'accès normal à la justice, leur volonté de poursuivre notre lutte est indéfectible. Oui, ils lutteront avec rage s'il le faut, contre l'oubli qui avilise le sens même du mot justice. C'est leur "devoir de mémoire" comme dirait Primo Lévi. Que le gouvernement sache que ce devoir, ils l'accompliront jusqu'au bout de leurs forces.

¹. Il a respectivement publié Ma chienne de vie (1964), L'orphelin, esclave de notre monde (1978) et L'holocauste des orphelins (1983).

1231, rue Panet, 3e étage, Montréal, Québec, H2L 2Y6, (514) 521-1954



Faux logo jamais accepté par les membres
Ces trois visages sont 1=Lucien Bouchard
2=Yves Lauzon 3=Bruno Roy nous ont
Vendu pour des miettes de pain
Génocide accompli
2007